

Centre
d'Action
Sociale
Protestant

casp



Rapport d'activité 2023



Samuel Coppens
président

Une année de fortes tensions

Après quelques années d'importante croissance pour répondre aux différentes crises sociales, économiques et sanitaires, le Centre d'Action Sociale Protestant s'est vu confronté à un enjeu de stabilisation, en 2023.

On observe une augmentation du nombre de personnes accompagnées, des évolutions dans les établissements qui s'adaptent le mieux possible aux besoins, et l'enjeu de maintenir des équipes formées et motivées à l'heure où les métiers du social sont peu considérés.

Dans ce contexte, le CASP a mis beaucoup d'énergie pour continuer à répondre dignement à ses objectifs : accueillir, aider, accompagner, soutenir toutes celles et ceux qui en ont besoin, sans distinction aucune.

“Ensemble, combattre l'inacceptable”, cela résonne toujours grandement en 2023.

C'est pourquoi le Conseil d'Administration a décidé de renouveler le projet associatif tout en construisant de nouvelles orientations stratégiques qui vont maintenir cette ambition.

Cette phase de stabilisation nous oblige à maîtriser le développement de l'association en étant attentifs à la priorisation des projets et des ressources allouées. Nous avons à cœur de mieux mesurer dans une logique d'amélioration continue en mettant en place des évaluations et un suivi de l'impact plus poussé.

Le CASP souhaite aussi valoriser ses singularités en mettant notamment l'accent sur les actions “justice” ou en développant le bénévolat. Il s'agit également de renouer avec son histoire en faisant vivre davantage la dimension protestante, tout en garantissant la laïcité. Dans cette dynamique, notons la volonté de renforcer la gouvernance qui se veut forte, unie, volontaire et outillée. Enfin, soulignons le travail amorcé dans un souci de diversification des partenaires avec des ambitions de collectes plus fortes et une véritable stratégie de mécénat.

N'oublions pas la Grande Cause Enfance qui a ponctué l'année de projets, tant sur le plaidoyer pour refuser la fatalité face à ce désastre social, que sur le développement d'actions concrètes auprès des enfants et familles accueillies dans les établissements du CASP.

En 2024, nous continuerons à combattre l'inacceptable en mobilisant toutes celles et ceux qui souhaitent prendre part à ce projet humain, nécessaire et porteur d'espoir.



Aurélie El Hassak-Marzorati
directrice générale

Avec près de 100 000 personnes accueillies, venues d'ici ou d'ailleurs, 631 salariés aux profils divers et 530 bénévoles riches en générosité, le CASP a continué, en 2023, à lutter contre les injustices sociales et à considérer chaque exclusion dans sa singularité.

Dans un souci de stabilisation et de professionnalisation, l'association a, dans un périmètre quasi-constant, cherché à mieux agir et à se doter de nouvelles procédures pour un meilleur contrôle de ses actions. Un nouveau site intranet, destiné à devenir la véritable bibliothèque des salariés et un lieu de dialogue et d'échange de pratiques, a été lancé.

Confrontée à la faible attractivité du secteur et malgré les revalorisations salariales d'une partie des salariés, elle a dû faire face à des difficultés de recrutement, qui risquent de perdurer et qui l'a obligée à s'engager dans une politique sociale ambitieuse, avec des moyens financiers limités.

Elle a fait des familles et des enfants sa préoccupation majeure, en la traduisant en grande cause 2023. En parallèle, elle a continué à répondre avec intérêt aux publics dits justice, convaincue qu'une bonne prise en charge contribue à l'évitement de la récurrence. Et, plus largement, face aux multiples fragilités des publics accompagnés, elle a défendu ses moyens pluridisciplinaires en agrégeant à l'accompagnement social stricto sensu, des réponses en termes d'insertion professionnelle, de santé, de droit, de culture, de sport et de bien-être.

À travers ce rapport d'activité, j'adresse donc mes plus vifs remerciements à toutes les équipes du CASP aux précieuses compétences, sans lesquelles, une fois encore, rien de tout cela n'aurait été possible. Je remercie nos financeurs institutionnels, nos soutiens à la générosité sans faille, nos donateurs et nos donatrices, nos partenaires, mécènes et nos toujours plus nombreux bénévoles. Enfin, je veux dire à toutes celles et ceux pour qui le CASP agit déjà et à tous les autres que nous ne connaissons pas mais qui, peut-être, auront besoin de nous que nous serons toujours à leurs côtés pour les aider à faire face à leurs difficultés.

Conseil d'administration

Le CASP est une association reconnue d'utilité publique (loi 1901) administrée par un conseil d'administration - composé de 22 membres - qui définit les orientations générales de l'association et veille à son bon fonctionnement.

Membres du Conseil d'administration élus au CA du 29 juin 2023

Madame Hélène BECK

Madame Pascale BOMPAIRE,

Monsieur Olivier BURGER

Monsieur Bernard CALVINO

Madame Irène CARBONNIER, Secrétaire

Madame Béatrice CLERO-MAZIRE, Vice-Présidente

Monsieur Samuel COPPENS, Président

Monsieur Gilles de RICHEMOND

Madame Claudia HEIDEMANN

Monsieur Éric LEONARD,

Monsieur Christophe MAHEO-JAGUIN

Madame Sylvie MANAC'H

Madame Valérie MANNIS

Madame Anne MATHIOT

Monsieur Pierre MIRABAUD

Madame Anne-Catherine PERNOT

Monsieur Paul PERPERE, Trésorier adjoint

Madame Michèle POURTEAU

Monsieur Antoine RACHET

Monsieur Denis VERREY

Monsieur Christian VILMER, Trésorier

Madame Elisabeth WELLER

Monsieur Edouard ZUBER

Sommaire

Chiffres-clés 2023	6
Organigramme	7
Carte des dispositifs	8
Moments marquants 2023	10
Direction Paris Insertion	13
Direction Paris Urgence	18
Direction Asile et Veille sociale	23
Direction Territoires et Justice	28
Missions transverses	33
Mission Mécénat et Dons privés	34
Mission Sport, Culture et Bien-être	36
Mission Santé	38
Mission Enfance/familles	40
Mission Bénévolat et Vie sociale	42
Direction Qualité	44
Direction Immobilier	45
Direction Ressources Humaines	46
Éléments Économiques	50

En 2023, les équipes du CASP ont assuré :

l'accompagnement de

99 800

personnes

l'hébergement et le logement de

6 100

personnes

631

salariés

974

logements

1

plateforme
téléphonique
nationale

530

bénévoles

85

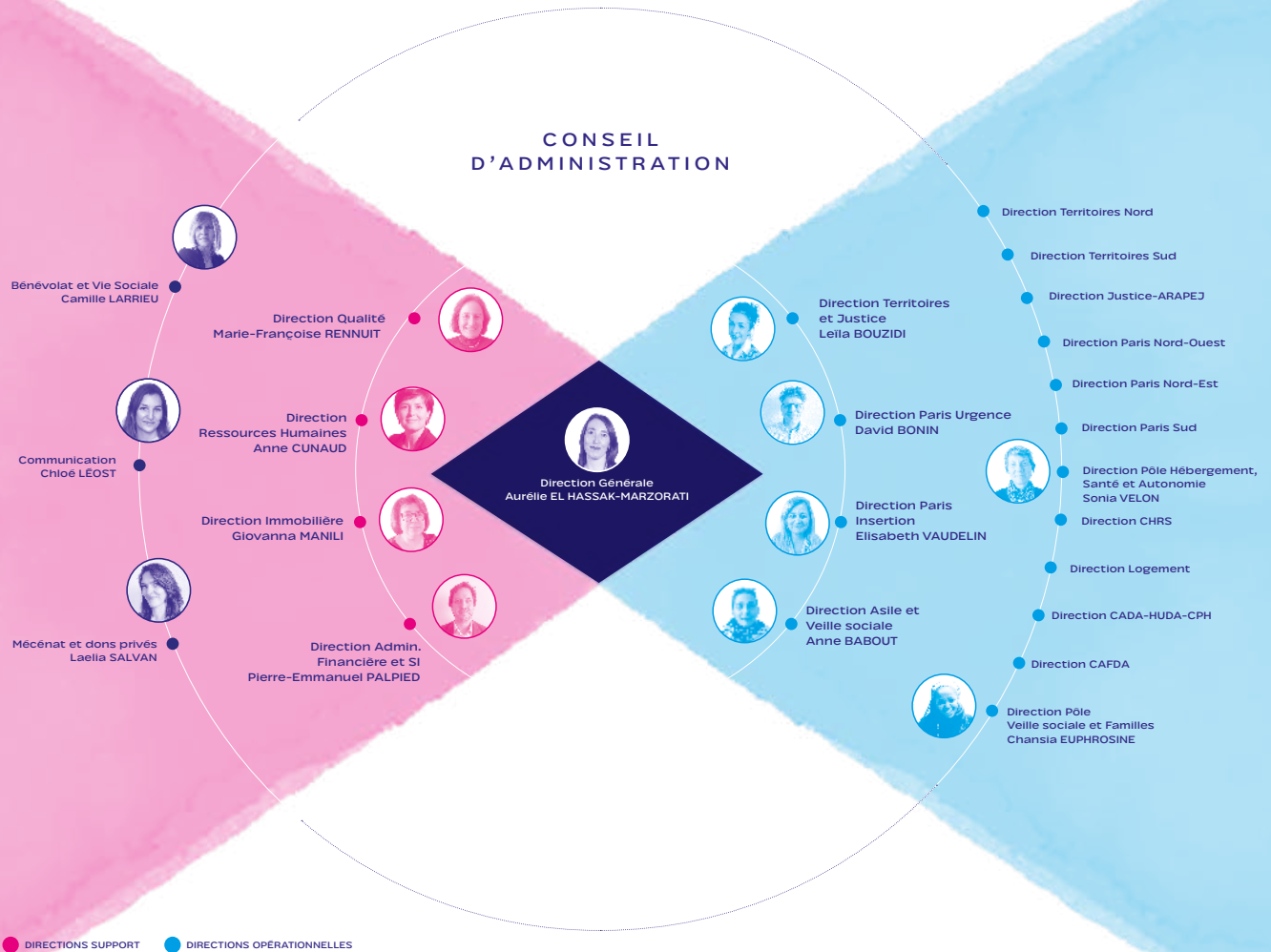
structures, services
et dispositifs

À PARIS ET
EN ÎLE-DE-FRANCE



Organigramme

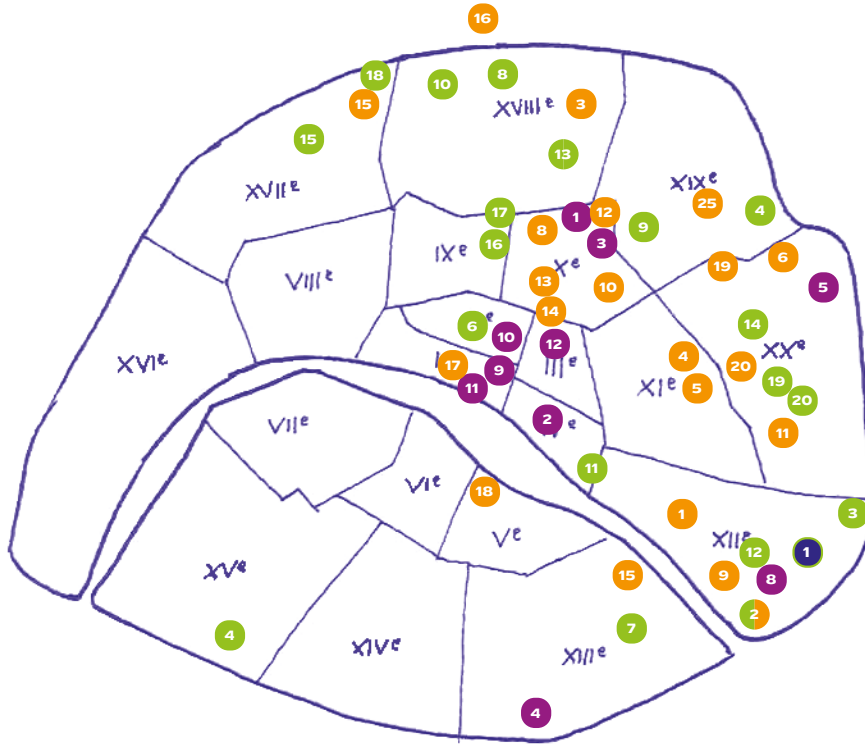
31 décembre 2023



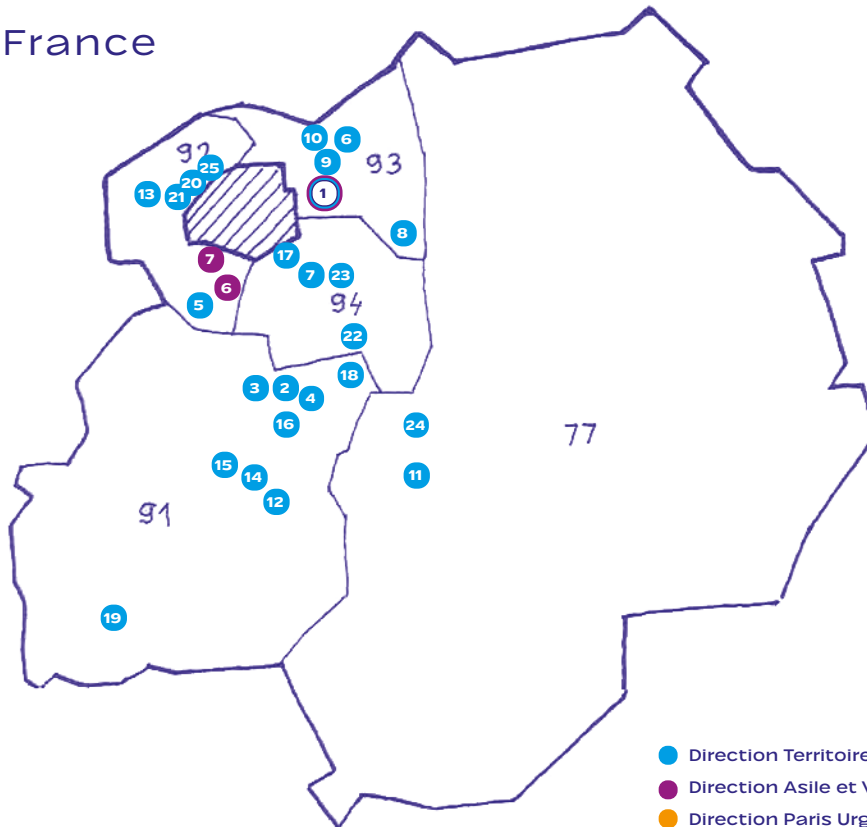
Carte des dispositifs

au 31 décembre 2023

Paris



Île-de-France



- Direction Territoires et Justice
- Direction Asile et Veille Sociale
- Direction Paris Urgence
- Direction Paris Insertion

- ① Siège social
- ① Siège administratif

Direction Territoires et Justice

- ① PERMANENCES **Juridiques**
- ① **Numéro Vert Arapej**
- ① **Stages de sensibilisation**
- ① CPCA **92**
- ② CHRS / CHU ARAPEJ **91 Belle Étoile**
- ③ CHRS / CHS / CHU ARAPEJ **91 Le Phare**
- ④ CHRS / CHU ARAPEJ **91 Le Rebond**
- ⑤ ACT / CHRS ARAPEJ **92**
- ⑥ CHRS ARAPEJ **93**
- ⑥ SERVICE RÉGIONAL DE **Placements Extérieurs**
- ⑥ CHU **77 Villeparisis Dispositif Jeunes**
- ⑦ CHRS ARAPEJ **94**
- ⑧ CHU **Blanqui (Villemombre)**
- ⑨ CHU **Les Vignes**
- ⑩ CHU **Martin Luther King**
- ⑪ PAD **Pénitentiaire 77**
- ⑫ PAD **Pénitentiaire 91**
- ⑫ RÉFÉRENT **Droits Sociaux**
- ⑫ RÉFÉRENT **Hébergement Logement**
- ⑬ PAD **Pénitentiaire 92**
- ⑭ RÉSIDENCE SOCIALE **91 Site de Vigneux-sur-Seine**
- ⑮ RÉSIDENCE SOCIALE **91 Site de Saint-Pierre-du-Perray**
- ⑯ RÉSIDENCE SOCIALE **91 Site de Juvisy-sur-Orge**
- ⑰ CHS **Masséna**
- ⑱ RÉSIDENCE SOCIALE **91 Site de Yerres**
- ⑲ CHU **Angerville**
- ⑳ CHU **Le Domaine**
- ㉑ CHU **Le Savoy**
- ㉒ CHU **L'oasis**
- ㉓ CHU **des Champs**
- ㉔ CHU **Vaux-le-Pénit**
- ㉕ CHU **Somnus**

Direction Asile et Veille Sociale

- ① SERVICE **CAFDA**
- ① SERVICE **CAFDA Plateforme hôtelière - Dn@**
- ① SERVICE SANTÉ ASILE **CAFDA Pôle Médical**
- ② CADA - HUDA **Rivoli**
- ③ HUDA **L'Esquisse**
- ④ HUDA **Jardin du Monde 75**
- ⑤ HUDA **Paris 20**
- ⑥ HUDA **Jardin du Monde 92**
- ⑦ CPH **92**
- ⑧ ESI **La Maison dans la Rue**
- ⑨ CENTRE SOCIAL **La Clairière**
- ⑨ LAEP **La Bulle d'air**
- ⑨ LAEP **La Bulle d'air** hors les murs
- ⑨ RELAIS RAM-RAP **La Bulle d'air**
- ⑩ EAJE **Multi-Accueil**
- ⑪ EQUIPE DE RUE **Prévention Sociale**
- ⑫ ESI FAMILLES **Bonne Nouvelle**

Direction Paris Urgence

- ① PENSION DE FAMILLE **Aligre**
- ② PENSION DE FAMILLE **Baron-le-Roy**
- ② CHS **Baron-le-Roy**
- ③ PENSION DE FAMILLE **Polonceau**
- ④ PENSION DE FAMILLE **Servan**
- ⑤ CHS **Servan**
- ⑤ **Logétape**
- ⑥ CHU **Hélianthe**
- ⑦ CHU **Porte d'Orléans**
- ⑧ CHU **Hauteville**
- ⑨ CHU **L'Escale**
- ⑩ CHU **Élément**
- ⑪ CHU **Le Daly's**
- ⑫ CHU **Château Landon**
- ⑬ CHU **Enghien**
- ⑭ CHU **Panorama**
- ⑮ CHU **Gauthey-Legendre**
- ⑯ CHU **Babinski**
- ⑰ CHU **Rivoli**
- ⑱ CHU **Gay Lussac**
- ⑲ CHU **Rigoles**
- ⑳ CHU **Sofiane**

Direction Paris Insertion

- ① SERVICE **Emploi Insertion Professionnelle**
- ① CHU/CHRS **ARAPEJ 75**
- ① SERVICE **SARAH**
- ① SERVICE **Domiciliation**
- ② RÉSIDENCE SOCIALE **Baron-le-Roy**
- ③ et ⑤ SERVICE **RSA**
- ④ PAD **Ville 15°/19°**
- ⑥ RÉSIDENCE SOCIALE **Aboukir**
- ⑦ RÉSIDENCE SOCIALE **Auriol**
- ⑧ RÉSIDENCE SOCIALE **Baudelique**
- ⑨ RÉSIDENCE SOCIALE **Bolivar**
- ⑩ RÉSIDENCE SOCIALE **Championnet**
- ⑪ RÉSIDENCE SOCIALE **Roi-de-Sicile**
- ⑫ RÉSIDENCE SOCIALE **Picpus**
- ⑬ RÉSIDENCE SOCIALE **Polonceau**
- ⑭ CHRS **Le Colibri**
- ⑮ et ⑯ MAISON D'ACCUEIL **Églantine**
- ⑯ CHRS EN DIFFUS **Une Famille un toit**
- ⑰ CHRS **Cretet**
- ⑱ CHRS **Pouchet**
- ⑲ **ASLL**
- ⑲ **Louez Solidaire**
- ⑳ **Sagep**

Moments marquants 2023



Zéro enfant à la rue

À partir du 1^{er} février 2023, le CASP a décidé de lancer une action coup de poing ! Chaque mercredi soir, une chambre d'enfant était reconstituée sur le trottoir, devant des lieux emblématiques de l'enfance tels que l'ESI familles, une école primaire du 17^e arrondissement, ou l'hôpital Trousseau. Cette initiative visait à éveiller les consciences sur la présence de familles à la rue.

Une centaine de personnes, parmi lesquelles des salariés, des administrateurs, des personnes accueillies et des bénévoles, se mobilisaient chaque mercredi pour dénoncer cette situation et encourager les autorités publiques à continuer à trouver de nouvelles solutions d'hébergement pour les familles sans abri.



Enfance face à l'urgence : table ronde

À l'occasion de la Journée des droits de l'enfant et avec plus de 1200 enfants qui vivent avec leur famille dans les centres d'hébergement du CASP, nous avons sou-

haité explorer collectivement des solutions, notamment en termes d'accompagnement pour permettre à chaque enfant d'atteindre son plein potentiel.

Se sont retrouvés autour de cette table ronde Éric Delemar, Défenseur des enfants, Judith Nahum, cheffe de service d'un CHU familles, accompagnée de Kenzo qui y réside, Nacer Boubekeur, journaliste France TV et animateur de l'émission "C quoi l'info" dédiée aux 10-16 ans, et Aurélie El-Hassak Marzorati, directrice générale du CASP.

Parce que « petit humain ne veut pas dire petits droits », nous continuerons de nous battre pour permettre aux adultes de demain de (re)trouver une stabilité et de grandir sereinement.



Marcheurs d'ici et d'ailleurs

Différents acteurs du CASP se sont rassemblés pour une marche singulière dans le cadre de la Journée mondiale des réfugiés (20 juin).

12 kilomètres ont été parcourus à travers différents lieux ayant marqué l'accueil des personnes exilées à Paris : Porte de la Chapelle, La Villette, Jardin Villemin, Place de la République... Chaque passage s'est accompagné de témoignages.

Une déambulation symbolique pour sensibiliser, saluer le courage de celles et ceux qui ont dû fuir leur pays, et ancrer la volonté du CASP de toujours faire de son mieux pour accueillir les femmes et les hommes d'ici et d'ailleurs.



Collecte alimentaire : 4 tonnes de denrées collectées

Le CASP a participé à la collecte des Banques Alimentaires dans 11 supermarchés de Paris et de la proche banlieue les 24, 25 et 26 novembre 2023.

Grâce à la belle énergie des bénévoles et à la générosité des donateurs, plus de 4 tonnes de denrées ont été rassemblées. Ces provisions ont été utilisées pour constituer des colis alimentaires destinés aux familles accueillies dans nos centres d'hébergement d'urgence.

Cette mobilisation de terrain exemplaire a, en outre, favorisé la préparation autonome des repas par les publics accueillis.



Noël : événement au Grand Rex

À l'occasion des fêtes de fin d'année, le CASP a orchestré une soirée magique au Grand Rex, accueillant 2000 personnes. L'événement a débuté avec la féerie des eaux, suivie de la projection du film *Wish : Asha et la Bonne Étoile*.

Ce fut un moment de joie pour les familles, les enfants et toutes les personnes qui ont pu célébrer la fin de l'année ensemble et sortir de leur quotidien. L'ambiance était au rendez-vous, notamment grâce à la mobilisation exceptionnelle de près de cent bénévoles, mais aussi des travailleurs sociaux et chefs de service qui ont pris part à l'organisation.

Cet événement a été rendu possible grâce au soutien inestimable d'une fondation qui souhaite rester anonyme.





Direction Paris Insertion

Agissant pour conserver ou trouver la place de chacun dans notre société, et plus particulièrement celle des personnes en situation de précarité, les équipes pluridisciplinaires de la direction Paris Insertion ont une mission transversale au sein du CASP. De l'accès au droit à l'accompagnement socioprofessionnel, en passant par l'hébergement d'insertion ou le logement temporaire dans l'attente d'un définitif, les services, tout en couvrant de nombreux besoins, se conjuguent autour de problématiques communes. Prenant en charge un public évoluant dans la solitude, souvent en rupture familiale, dans une inactivité professionnelle prolongée ou suite à un parcours migratoire, les équipes apportent des solutions sur le plan de la précarité matérielle et sanitaire avec des accès à la santé, la prise en charge de la santé mentale et/ou des addictions.



Projet SAGEP

Initié en 2023, le Projet SAGEP (Service d'Accompagnement Global en Équipe Pluridisciplinaire) vise à soutenir 40 locataires éprouvant des difficultés à maintenir durablement leur tranquillité dans leur logement. Lancé par le CASP et la Régie Immobilière de la Ville de Paris (RIVP - actrice majeure du logement social à Paris), ce service d'accompagnement spécialisé pour les locataires de la RIVP souligne l'importance de reconnaître que chacun peut traverser des situations complexes et instables dans la vie.

Accompagner les personnes dans la gestion de leur logement

L'objectif principal du projet est de surmonter les obstacles qui pourraient compromettre le maintien des locataires dans leur logement, en leur offrant une écoute attentive et des solutions adaptées à leurs préoccupations et pour lever les freins à leur stabilité.

Pour le CASP, le défi est de fournir un accompagnement social plus efficace, aligné sur les besoins réels des bénéficiaires et garantissant un meilleur accès au droit.

L'intermédiation entre le bailleur et les personnes est facilitée par l'équipe de professionnels qui est en mesure de mener des actions complémentaires et d'être la plus réactive possible.

Une équipe composée d'expertises variées

Cette initiative expérimentale et novatrice est dirigée par une équipe pluridisciplinaire comprenant une travailleuse sociale, un psychologue, un juriste, une conseillère en insertion professionnelle et un Technicien en Intervention Sociale et Familiale (TISF). Leur mission principale est d'offrir une écoute et des solutions aux locataires en difficulté afin de restaurer leur stabilité.

« Gestion budgétaire, insertion professionnelle, accès au droit, à la santé, médiation...

Les différents professionnels du SAGEP composent un panel d'accompagnement très large qui permet d'apporter une réponse sur tous les domaines. »

Estelle Flageul, Coordinatrice sociale du SAGEP

Merci !

Je tiens à exprimer ma sincère gratitude pour tout ce que vous avez fait pour moi depuis mon arrivée en août 2018 jusqu'à présent. Vivre au CHRS Eglantine n'a pas été uniquement une série de moments joyeux, je l'admets, mais également marquée par des périodes turbulentes avant, pendant et après la naissance de ma fille, que j'ai dû surmonter pour avancer. Ainsi, de la précarité dans laquelle je me trouvais auparavant, je repars aujourd'hui en tant que femme renforcée, indépendante et épanouie, prête à contribuer à la société française. Hier, je tendais la main, maintenant je peux donner en retour.

Cependant, je ne serai pleinement comblée que lorsque ma fille aînée sera à mes côtés. Eglantine m'a nourrie, m'a ressourcée, m'a soutenue, et par conséquent, elle m'a accompagnée parfaitement dans mon parcours vers l'insertion sociale.

Je suis reconnaissante envers l'ensemble du personnel, dont la tolérance, la patience et l'empathie ont été des piliers essentiels dans mon parcours. Je tiens particulièrement à saluer les assistantes sociales, dont le dévouement et l'accompagnement ont été une source constante de soutien.

Certes je vous laisse, non pas uniquement dans la joie, mais en étant à la fois partagée entre cette dernière et la tristesse ; d'un côté, heureuse de pouvoir prendre entièrement ma vie en main, de l'autre nostalgique, vu le contexte familial et convivial dans lequel nous vivons. Ainsi, de l'accueil en passant par le réfectoire jusqu'aux bureaux : Monsieur Jean, Sana, Tata Hastou, Tata Rachelle, Chantale, Marietta, Manar, Livio, Michel pour ne citer qu'eux, je vous remercie de m'avoir acceptée et supportée telle que je suis : taquine, capricieuse, parfois râleuse. Et je peux vous dire que, vu que nous sommes voisins, vous m'aurez encore certainement dans les pattes pour un bon moment.

Je suis reconnaissante pour les initiatives mises en place, telles que les repas collectifs, la laverie communautaire et les réunions pluridisciplinaires, qui renforcent le sentiment de communauté et de solidarité. Ce matin je vous laisse donc, cependant, je vous porterai à jamais dans mon cœur, car chacun à sa manière m'a marquée.

Je vous adresse mes plus sincères remerciements pour tout ce que vous avez fait pour moi et pour les autres résidents.

Vous allez me manquer, mais je garde l'espoir que nos chemins se croiseront à nouveau dans le futur.

Cordialement,
Héléne

LES TEMPS FORTS

Réforme RSA France Travail

Une réforme qui interroge

Adoptée en novembre 2023, la réforme veut conditionner le versement du RSA à 15h d'activité minimum par semaine. 18 départements sont déjà concernés par l'expérimentation proposée, 29 autres départements devraient suivre.

À compter du mois de janvier 2025, les personnes devront donc s'inscrire à France Travail pour pouvoir prétendre au RSA, et assurer ces fameuses 15h d'activité hebdomadaire. Pourtant, l'incertitude persiste lorsqu'on essaie de comprendre ce qui sera admis comme "activité" : formation qualifiante et diplômante, formation linguistique, permis de conduire, emploi, parcours dans les Structures de l'Insertion par l'Activité Économique (SIAE), action de remobilisation ?

Les personnes accompagnées par le CASP ont une multitude de projets. Quid des personnes qui rencontrent des problématiques de santé ou ayant des troubles psychiques ; quid des personnes rencontrant des problèmes de garde ; quid des familles, quid des personnes se réclamant des domaines artistique, culturel, événementiel ; quid des personnes très précaires pour qui ne peut être envisagée une reprise d'activité immédiate ? Autant de situations qui méritent des éclaircissements sur les attentes et procédures liées à cette réforme mais aussi de réelles réponses complémentaires pour la rendre réaliste et juste.

Points d'Accès au Droit

Obtention de 3 PAD à Paris

Alors qu'il existe 5 PAD dans la capitale (13^e, 15^e, 18^e, 19^e et 20^e), nous nous sommes positionnés sur celui du 15^e et du 19^e dont nous avions déjà la gestion, mais aussi sur celui du 13^e.

Forts de notre réorganisation reposant sur la mutualisation, nous sommes désormais en mesure d'étendre notre périmètre d'intervention. Nous avons développé une expérience sur l'accès au droit qu'il nous semble pertinent d'étendre à ce troisième site afin de pouvoir, en parallèle, enrichir notre réseau partenarial sociojuridique, indispensable à la constitution et à l'enrichissement des permanences de juristes spécialisés sur différentes thématiques dans chaque PAD.

Nous avons été informés que la Mairie de Paris nous confiait la gestion des 3 PAD le 14 décembre 2023, avec une mise en route en janvier 2024.





Je leur ai dit remerciez pour leur
amour et leur aide, vous êtes trop gentils,
et vous avez

رثيبتون

[Signature]



miles

Je leur ai dit remerciez pour leur amour et leur aide, vous êtes trop gentils, et vous avez

Direction Paris Urgence

La direction Paris Urgence offre un accueil inconditionnel à des personnes isolées ou vivant en famille dans une situation de grande précarité. Le public pris en charge bénéficie d'un accompagnement social global et les admissions peuvent se faire le jour même de l'orientation. L'accompagnement se traduit par une assistance socio-médicale pour un accès rapide à la santé, une prise en charge aussi bien administrative que juridique, avec la mise à disposition des informations et des outils pour les procédures concernant les régularisations ou les démarches professionnelles. Selon les problématiques des ménages, une aide aux parents est apportée via un accompagnement socio-éducatif. Parmi les missions attribuées à la direction, les équipes sont chargées de vérifier les conditions de vie ainsi que les normes de sécurité au sein des hébergements hôteliers mis à disposition.



Les projets d'établissements des CHU

Après une forte phase de développement en 2022, la direction opérationnelle Paris Urgence décide d'engager une démarche collective de réalisation de projets d'établissements, véritables feuilles de route et cadres de vie de chaque structure, de l'accueil à la sortie vers le droit commun.

Ce projet d'écriture veut impliquer toutes les personnes concernées, les publics accueillis autant que les professionnels qui les accompagnent.

Mieux se structurer pour mieux accompagner

Un projet d'établissement est un document qui fait état des règles d'un établissement et comporte les droits et les devoirs de chacun et chacune. Les équipes d'accompagnement social ont besoin de ce référentiel pour effectuer correctement et sereinement leur travail. Il est aussi un véritable guide pour les personnes accueillies qui bénéficient d'un cadre juste et adapté.

“ Dans un projet d'établissement, une partie est dédiée à la participation financière. Au-delà de rappeler la règle commune, cela permet de l'expliquer mais aussi de mettre en valeur la nécessité de maîtriser un budget dans le retour au droit commun. ”

David Bonin, directeur opérationnel Paris Urgence

La vie d'un établissement doit être régie par des règles qui visent à fluidifier la vie en communauté mais aussi et surtout qui participent à faire évoluer chaque personne vers un futur souhaitable. Mieux structurer en améliorant ou en créant des projets d'établissements de CHU permet d'accueillir les personnes dans les meilleures conditions possibles et travailler à une meilleure réinsertion.

Une démarche inclusive

Alors qu'il est question de produire un document utile autant pour les personnes accueillies que pour les professionnels du social, il est apparu incontournable de faire participer toutes les parties prenantes au projet.

Le prestataire Coopération Éducative est mis à contribution pour imaginer un processus de mise en œuvre inclusif : groupes de travail, comité de suivi, pilotage ... autant d'instances qui se mettent en marche dans une logique de faire-ensemble qui permettent à chacun d'être acteur du projet.

“ Chacun apporte sa pierre à l'édifice, c'est plutôt intéressant et valorisant. Je me sens d'autant plus impliqué dans la vie de l'établissement puisque j'ai mon mot à dire sur les règles ”

Jean, participant

Pendant les ateliers, des rôles structurants (gardien du temps, prise de note...) sont attribués et on veille à l'équilibre de la parole. Le prestataire anime les ateliers et n'a pas pour mission d'écrire à la place des personnes impliquées ; au contraire, il donne les clés sur le sujet pour que chacun se sente libre de s'exprimer, il partage la trame réglementaire et propose des outils pour imaginer des ajouts et adaptations à la réalité de leur établissement.

Ce travail de co-construction continuera encore tout au long de l'année 2024.

Pouvez-vous vous présenter ?

Je suis Madame Djibo, résidente au CHU Porte d'Orléans depuis le 18 juin 2020 et mère de trois enfants.

Quels ont été les principaux défis ou obstacles que vous avez rencontrés depuis votre arrivée, et comment avez-vous réussi à les surmonter ou à les gérer ?

Depuis que je suis arrivée ici, j'ai fait face à plusieurs défis, en particulier pendant ma grossesse, ce qui a entraîné la naissance prématurée de mon enfant. Bien que le CHU s'améliore petit à petit, atteindre la perfection reste un défi. Cependant, j'ai observé une amélioration constante dans la communication et la résolution des problèmes depuis que je suis arrivée ici.

En regardant en arrière, quels aspects de votre séjour ici ou du soutien que vous avez reçu vous ont le plus marquée ou été le plus utiles ?

Deux éléments ont été particulièrement significatifs. Tout d'abord, la disponibilité des assistants sociaux, qui ont facilité le dialogue et ont été d'un grand secours ; ensuite, l'initiative d'installer un bureau d'aide aux devoirs dans le hall, avec l'intervention prochaine de bénévoles pour l'assistance scolaire. En tant que mère, l'éducation de mes enfants demeure ma priorité absolue. Il est même amusant de noter que ma fille aspire à devenir avocate pour nous défendre !

Comment décririez-vous votre évolution depuis votre arrivée dans notre structure jusqu'à maintenant ?

J'ai d'abord obtenu un CDD puis un CDI, ce qui représente une étape majeure vers la stabilité. Sur le plan psychologique, je me sens bien, soutenue par un environnement sécurisé et accueillant. L'obtention d'un logement m'a permis de stabiliser ma situation, et j'attends avec impatience l'obtention prochaine d'un logement permanent. Croisant les doigts pour que tout se déroule comme prévu, je me sens désormais sur la bonne voie.

Avez-vous des mots de remerciement que vous aimeriez exprimer envers ceux qui vous ont soutenue ou accompagnée ?

Je souhaite remercier Chloé, mon ancienne assistante sociale, qui a été d'un soutien inestimable, notamment en restant à mes côtés à l'hôpital dans les moments difficiles. À présent, je m'engage à aider les autres en travaillant pour une association en tant qu'auxiliaire social éducatif.

Enfin, quel message ou quel conseil donneriez-vous à d'autres personnes qui pourraient se trouver dans une situation similaire à celle que vous avez vécue ?

Mon conseil serait de rester courageux et de persévérer. Bien que la route puisse être difficile, la victoire est possible, comme en témoigne mon propre parcours.

Rivoli fait peau neuve

Un CHU au cœur de la capitale

C'est dans un immeuble haussmannien qui accueillait encore il y a quelques années des professions libérales que le CASP a mis en place un centre d'hébergement d'urgence, à Rivoli, en plein cœur de Paris.

La symbolique est belle, le projet l'est tout autant puisque le potentiel du bâti est important mais nécessite des adaptations pour correspondre aux attentes d'un CHU au CASP. Des travaux ont donc été entrepris pour aménager les espaces et proposer des lieux de vie avec des conditions d'accueil adaptées.

Aujourd'hui, ce sont 4 chambres avec une capacité d'accueil de 2 à 6 personnes, chacune avec leur espace privatif ainsi que l'accès à des espaces communs (sanitaires et cuisine) qui ont été rénovées et garantissent ainsi une dignité à chacun et chacune.

Ces espaces d'accueil de qualité participent pleinement à la réinsertion des personnes qui en bénéficient.



Second souffle pour l'Escale

Le plus vieux CHU du CASP se réinvente

L'Escale, niché dans le 12^e arrondissement près de Nation, est un CHU historique pour le CASP. Dans un bâtiment appartenant à la Ville de Paris avec un bail emphytéotique, le lieu accueille majoritairement des hommes isolés ayant eu des parcours de rue importants.

En 2023, deux grands changements sont venus bousculer positivement les habitudes.

Alors qu'elle était autrefois divisée entre la rue Ramponeau et la rue Claude Tillier, l'équipe de professionnels du social est réunie à l'Escale avec des espaces réhabilités qui favorisent la cohésion et facilitent la prise en charge globale des personnes

La mise en place d'une cuisine a, elle, redonné un nouveau souffle. Bien que l'habitude alimentaire du lieu soit à la "barquette", ce nouvel espace permet à qui le souhaite de cuisiner et partager son repas. La cuisine donne accès à une alimentation plus variée et plus qualitative, et redonne aussi confiance et énergie à celles et ceux qui entreprennent de se faire à manger.

Cela permet aussi de créer de la mixité avec la venue des publics accueillis dans deux établissements hôteliers à proximité, qui bénéficient également de la cuisine et des espaces de restauration.

Enfin, des ateliers de sensibilisation à l'alimentation sont mis en place pour accompagner le passage à l'action et exploiter au mieux le potentiel de cette nouvelle installation.



Direction Asile et Veille sociale

La direction Asile et Veille Sociale est un premier relais pour toute personne en situation d'errance et tout particulièrement les familles. Les équipes des services « Asile » prennent en charge les procédures de base dès l'arrivée des personnes sur le territoire : l'enregistrement de l'identité ainsi que des informations relatives à leur parcours, de leur pays d'origine jusqu'en France. Cette première prise de contact permet, d'une part, de faire le lien avec la préfecture puis, d'autre part, d'enclencher une prise en charge globale. Cette dernière se déroule en plusieurs étapes : nous proposons, en premier lieu, avec des solutions d'hébergement et la domiciliation pour demandeurs d'asile ; puis un accompagnement dans les démarches administratives et juridiques (titre de séjour par exemple).

Parallèlement, un accompagnement sanitaire et social est mis en place. Il s'appuie, entre autres, sur un service médical composé de médecins et de psychologues pour un premier bilan et une réorientation vers les PMI (Protection Maternelle et Infantile) et les PASS (Permanences d'Accès aux Soins de Santé). La direction assure également tout au long de cet accompagnement le développement de partenariats avec des collectivités locales et des réseaux associatifs, un travail de collaboration indispensable pour s'assurer des bonnes conditions de sortie de la personne accueillie à la fin de la prise en charge (notamment pour la question du logement).



UN PUBLIC AU CŒUR DES PRÉOCCUPATIONS

Urgence Enfance

C'est au sein de la direction Asile & Veille sociale que nous retrouvons le plus d'enfants, raison pour laquelle une mission transverse Enfance/Familles est déployée depuis la fin de l'année 2022.

En 2023, il y a toujours des familles avec enfants à la rue, dans des centres d'hébergement d'urgence ou à l'hôtel. Ce qui ne devrait pas exister reste une réalité brutale pour toutes les personnes concernées et les professionnels du CASP qui accueillent et accompagnent malgré les difficultés.

Accueillir de plus en plus d'enfants

Face au nombre croissant de familles accueillies et hébergées au sein de nos dispositifs, (environ 1300 mineurs dont 600 de moins de 3 ans) l'association a créé en octobre 2022 la mission Enfance/Familles. Celle-ci a pour objectif la mise en place d'actions et de réflexions pour l'amélioration de l'accueil et de l'accompagnement des enfants dans leurs besoins singuliers.

Plusieurs chantiers sont en cours en ce sens : amélioration des conditions de vie dans les structures d'hébergement, accès aux ressources nécessaires pour le développement de l'enfant de 0 à 18 ans, respect des droits fondamentaux des enfants, accès aux loisirs, à la culture, au bien-être, accompagnement des équipes de terrains...

En 2023, ont vu le jour une garderie itinérante parisienne (financée grâce à des fonds privés et aux fonds propres du CASP), des séjours d'été pour les ados, des ateliers pour les parents, une réflexion commune autour de l'accueil de l'enfant et son parent ou encore des aménagements d'espaces adaptés dans les établissements.

Face à l'urgence : solidarité et résilience

Malgré les moyens consentis par l'État, il est incontestable que les centres d'accueil sont non seulement insuffisants en nombre, mais aussi insatisfaisants par leur caractère temporaire et par la faible prise en considération de la spécificité liée à l'accueil des plus jeunes.

" Il est temps de déclarer l'état d'urgence, une urgence sans condition, une urgence sans restriction, une urgence où la protection des enfants ne sera plus jamais remise en question. "

Aurélie EL HASSAK-MARZORAT , directrice générale

“Je suis toujours surprise de voir que dans ce contexte si difficile, les familles restent ouvertes à la discussion et que les enfants comme les mamans ont une vraie force de résilience. J’aimerais simplement ne pas en abuser et avoir la capacité d’apporter des solutions pérennes.”

Anne Babout, directrice opérationnelle Asile & Veille sociale

En attendant, il nous semble important de souligner le travail des équipes du CASP qui se démènent pour créer des lieux d'accueil dignes de ce nom et ainsi garantir un accompagnement de qualité avec la volonté de soutenir la relation parents/enfants et le respect des droits des enfants.



Pouvez-vous décrire en quoi consiste le dispositif de la prévention sociale et quels sont ses objectifs :

Je suis impliquée dans un dispositif qui vise à créer et développer une dynamique territoriale en faveur des personnes les plus fragilisées. Notre approche englobe la veille sociale, la prévention, l'orientation, ainsi que l'accompagnement éducatif et social. Nous nous inspirons de la démarche de la Prévention Spécialisée et nous orientons nos actions selon trois axes principaux :

- tout d'abord, nous mettons en place des initiatives de prévention jeunesse, visant à anticiper les situations de fragilité chez les jeunes et à les accompagner vers des parcours plus épanouissants ;
- ensuite, nous nous investissons dans la médiation sociale, facilitant le dialogue et la résolution des conflits au sein des communautés, afin de favoriser un environnement harmonieux et sécurisé ;
- enfin, nous jouons un rôle important dans la coordination du partenariat local, en travaillant avec divers acteurs et structures pour mutualiser nos efforts et maximiser l'impact de nos actions sur le terrain.

Quels sont les besoins spécifiques des personnes que vous accompagnez et comment le dispositif y répond-il ?

Une grande majorité du public vit à la rue, cependant chaque personne que nous rencontrons a des problématiques et des caractéristiques singulières, ce qui décrit l'inadaptation sociale et sociétale. Les problématiques sont souvent multiples : santé mentale et/ou physique, addictions, emploi, insertion, justice (parcours, problématiques carcérales, ou sortants de prison), ruptures diverses et variées (scolaire, familiale, territoriale, ...), pour les plus jeunes, une grande part d'expérimentation adolescente, souvent dans l'extrême (rue, poly-consommations, et conduite à risque)

Quelles sont les approches ou méthodologies que vous utilisez ?

Nous adoptons une approche proactive, notamment à travers le travail de rue, pour repérer et établir des liens de confiance avec les personnes en difficulté. Nous mettons en œuvre les principes de la prévention spécialisée, comme l'anonymat et le travail partenarial, et nous proposons des accompagnements adaptés aux besoins identifiés. En parallèle, nous coordonnons étroitement nos actions avec nos partenaires sur le territoire pour assurer un suivi cohérent des personnes repérées.

Pouvez-vous nous parler des partenariats ou collaborations que vous avez établis pour améliorer l'accompagnement ?

Nous animons activement la coordination des partenariats de proximité et créons des binômes inter-structures pour répondre de manière plus efficace aux besoins du public. Par exemple, nous travaillons en rue avec Addictions France et proposons des accompagnements inter-structures avec l'Équipe Mobile Psychiatrie Précarité (EMPP) et Prévention Sociale. Nous recherchons constamment de nouveaux partenariats pour renforcer notre action. Nous collaborons également étroitement avec des structures comme Westfield Forum des Halles, la Ville de Paris via La SemPariSeine, et le recueil social de la RATP. Ces collaborations nous permettent de repérer, orienter et accompagner au mieux les personnes en difficulté vivant dans les souterrains du Forum des Halles.

Comment mesurez-vous l'efficacité et l'impact de la prévention sociale ?

Notre projet socioéducatif a une vision territoriale et est reconnu par nos partenaires. Nous assurons une présence régulière aux réunions de coordination que nous organisons. Nous travaillons en binôme avec différentes structures et menons des interventions communes dans les souterrains. De plus, nous sommes régulièrement présents dans ou devant les collèges du quartier.

LES TEMPS FORTS



#OUIImmigration

L'accès aux droits menacé pour les personnes venues d'ailleurs

#OUIImmigration était le maître mot du CASP face aux menaces de la loi immigration.

Fin de l'inconditionnalité d'accueil de l'hébergement d'urgence pour les personnes étrangères, instauration d'un délit de séjour irrégulier, difficulté d'accès au titre de séjour pour soins, durcissement des conditions d'attribution de l'APA, fin de la prise en compte des situations familiales... autant de menaces qui nous ont fait tirer la sonnette d'alarme au CASP.

Alertés par ce projet, notre réponse a été de remettre au cœur du débat les personnes directement concernées par ces différentes mesures.

SAS Provinces, entre Paris et les régions

Un dispositif qui doit faire ses preuves

Toulouse, Olivet, Bordeaux, Besançon, Montgermont, Marseille, Geispolsheim, Beaucauzé, Lyon et Rouen sont les villes identifiées pour accueillir des personnes en situation de précarité qui vivent en Île-de-France. La région étant reconnue pour porter le poids social des populations précaires et des personnes migrantes, la promesse est donc de se partager la charge de l'accueil.

Braderie solidaire à la CAFDA

Le jeudi 12 octobre 2023, la CAFDA (Coordination de l'Accueil des Familles Demandeuses d'Asile) a organisé une braderie solidaire qui a rencontré un immense succès. Ce jour-là, 110 familles ont pu bénéficier gratuitement de vêtements, jeux, livres et produits de beauté. La braderie a permis de toucher de nombreuses personnes accompagnées par la direction Asile et Veille sociale :

- 73 familles de la CAFDA
- 21 familles de l'HUDA Esquisse
- 16 familles du CADA-HUDA Rivoili
- 6 familles de l'HUDA Jardin du Monde

Les bénéficiaires ont pu repartir avec des biens essentiels, améliorant ainsi leur quotidien.

Outre les distributions, des jeux et des activités ludiques ont été organisées pour animer la journée. Les enfants ont particulièrement apprécié la pêche à la ligne et le chamboule-tout. Les familles étaient ravies de cette initiative qui leur a offert non seulement des ressources matérielles, mais aussi des moments de détente et de divertissement.



Un bel exemple de solidarité

La braderie solidaire, co-organisée par la CAFDA, ses salariés et des bénévoles dévoués, est un exemple inspirant de solidarité et d'entraide. Elle illustre l'importance de telles initiatives pour soutenir les familles en situation de précarité, en leur offrant à la fois des biens de première nécessité et des moments de convivialité. La réussite de cette journée encourage à poursuivre et à développer ce type d'événements, essentiels pour le bien-être et l'intégration des familles demandeuses d'asile.



Direction Territoires et Justice

Forte de la fusion avec l'ARAPEJ en 2016, la direction Territoires et Justice a pour mission de faciliter l'accès au droit pour toutes et tous et vient en aide aux personnes démunies face à la complexité de leur situation (hébergement, logement). Apportant des solutions d'ordre juridique aux personnes détenues ou sous main de justice ou à leur famille, les équipes œuvrent à travers différents services. Grâce aux Points d'Accès au Droit (PAD) dans les établissements pénitentiaires et à la plateforme de téléphonie nationale Numéro Vert Arapej (NVA), les personnes accompagnées peuvent faire face aux impasses administratives et sociales et lever les freins à leur autonomie et leur insertion.



2 JOURS POUR LANCER UNE DYNAMIQUE POSITIVE

Séminaire des 13 et 14 juin 2023

Rendez-vous était donné au domaine de la Pépinière à Châtenay-sur-Seine pour 2 jours de rencontres et d'échanges entre les cadres de la direction opérationnelle Territoires et Justice. Cette direction créée en septembre 2022 ayant la particularité d'être très diverse, tant dans son éclatement géographique que dans les thématiques couvertes, elle avait besoin d'un événement fondateur pour créer une unité et un réel sentiment d'appartenance.

Retour sur ce séminaire dont les bénéficiaires se ressentent encore aujourd'hui.

Un programme complet

2 jours et 1 nuit en dehors du quotidien des structures de chacun et chacune ont été l'occasion de créer la rencontre entre ces collègues qui ne se croisent que très peu.

Temps collectifs et moments conviviaux ont permis à chacun et chacune de créer du lien et ainsi poser les bases d'une meilleure communication. Ces 2 jours ont aussi et surtout été une véritable opportunité de souder les équipes autour du projet associatif et de prendre le temps de travailler, ensemble, sur des thématiques communes : définition des publics (familles, personnes isolées, public "justice"), contours de l'accompagnement social, de l'admission à la prise en charge ou encore la fin de prise en charge.

Des équipes soudées

Manière de sceller la naissance de la direction, ce séminaire a rassemblé gestionnaires administratifs, chefs de service, directeurs et cadres sociaux.

Désormais, c'est une équipe de direction qui se réunit toutes les 6 semaines et s'appuie sur la confiance établie pendant ce séminaire. Nous ressentons un véritable plaisir de travailler ensemble et de partager des valeurs communes.

« Malgré l'éloignement géographique, personne n'est isolé. Venant moi-même d'arriver à la tête de la Direction, j'ai constaté que l'intégration était facilitée et que chacun et chacune était très accessible et ouvert à la discussion et à l'entre-aide. »

Khalid Mouala, directeur opérationnelle Territoires & Justice depuis janvier 2024

Aujourd'hui, face à des situations complexes, les membres de la direction affichent une solidarité réelle, avec de la réactivité et beaucoup de bienveillance.

La conclusion est unanime avec la volonté de reconduire ce séminaire chaque année pour maintenir cette cohésion qui bénéficie finalement à chaque personne accueillie dans les établissements de la direction.



Quel a été votre parcours avant votre arrivée au CHS Massena ?

Avant d'arriver au CHS Massena en décembre 2022, j'ai traversé de nombreuses années d'errance à la suite de mon divorce. Je suis père de deux enfants. J'ai trouvé un emploi dans un dispositif d'emploi en insertion dans le recyclage, ce qui m'a rendu très heureux. Cependant, j'ai rapidement rencontré des difficultés à socialiser en raison de mes problèmes avec l'alcool, ce qui m'a conduit à l'isolement et à la désocialisation.

Quelles difficultés avez-vous rencontrées au CHS Massena ?

J'ai rencontré des difficultés à aller vers les autres et à participer activement aux missions où je devais interagir avec les autres résidents. Mon implication dans les activités proposées dans le centre était épisodique en raison de mon appréhension.

En janvier, je me suis fracturé la jambe suite à une violente chute dans le métro. J'ai été pris en charge par les secours et hospitalisé pendant une courte période. À mon retour au CHS, j'étais immobilisé avec un plâtre et des béquilles, et ma chambre était située au premier étage sans ascenseur.

Comment avez-vous ressenti votre période d'immobilisation au CHS Massena ?

J'ai senti un véritable élan de solidarité. Les agents d'accueil m'apportaient quotidiennement mes repas, on m'aidait aussi pour mes déplacements vers les sanitaires, l'agent de service a très souvent nettoyé ma chambre et mon linge et les résidents me rendaient souvent visite et me faisaient mes courses.

Malgré mon immobilisation pendant six semaines, le soutien et l'attention dont j'ai bénéficié m'ont permis de mieux vivre mon isolement et mon handicap. Je tiens à exprimer ma gratitude envers toute l'équipe et les résidents du CHS pour leur dévouement et leur sympathie.





Ouverture d'un Centre d'Hébergement d'Urgence à Levallois

À quelques pas de la gare de Levallois-Perret, un ancien hôtel de cinq étages a été métamorphosé pour offrir un refuge à 62 familles en situation de précarité. À l'intérieur, des espaces ont été spécialement conçus pour accueillir les jeunes et les moins jeunes, grâce à la générosité de la Fondation Maisons du Monde. De plus, au sous-sol, une salle dédiée au bien-être est équipée pour accueillir des ateliers de socio-esthétique financés par la Fondation L'Oréal.

Le CHU Le Domaine a ouvert ses portes en mars 2023 grâce au financement de l'État. Son inauguration a eu lieu le 30 mai 2023 en présence de Pascal Gauci, secrétaire général de la Préfecture des Hauts-de-Seine, d'Agnès Pottier-Dumas, Maire de Levallois Perret, de Pierre Mirabaud, premier vice-président du CASP, d'Aurélie El Hassak-Marzorati, directrice générale du CASP, des partenaires, des familles hébergées sur place et des équipes.



Placements extérieurs

Des "sas" entre le dedans et le dehors

En 2023, le dispositif du placement extérieur bénéficie d'une véritable reconnaissance avec un accord pour passer de 31 places à 45 places, à Paris et en Île-de-France avec, notamment, l'ouverture de places dans les Yvelines. Dans cette dynamique, le parc immobilier évolue aussi prenant en compte les spécificités du placement extérieur : préférer des hébergements de 2 à 3 places et jusqu'à 4 places maximum, avec des chambres individuelles, mais aussi des studios qui vont permettre d'accueillir des femmes et des minorités de genre. Grâce au soutien de Maisons du Monde, ces lieux de vie ont pu être aménagés avec des meubles de qualité permettant aux personnes placées de bénéficier d'un vrai chez soi et ainsi entamer sereinement le chemin de la réinsertion.

Le temps des cerises

Le temps des cerises est un dispositif d'aide à la parentalité destiné aux parents seuls, sortants de prisons ou en placement extérieur. L'objectif : rendre possible la rencontre parent-enfant dans un lieu rassurant et propice au développement des liens familiaux. Plus concrètement, cela permet de restaurer l'équilibre psychologique et l'estime de soi du parent dépourvu de droits parentaux et l'aider à devenir acteur de l'éducation de son enfant, obtenir des droits de visite en lien avec les juges des affaires matrimoniales et permettre à l'enfant d'exister pleinement.

En 2023, 4 appartements dans 4 départements en Île-de-France ont accueilli 120 parents.

Missions transverses



MISSION Mécénat et Dons privés

Au CASP, nous avons à cœur de faire toujours plus et toujours mieux pour les personnes accueillies !

La mission Mécénat et Dons a pour vocation de déployer la stratégie de diversification des ressources privées et du mécénat de l'association. Elle démarche et noue des partenariats avec des fondations, entreprises, partenaires sous diverses formes : mécénat financier, en nature, de compétences ou mobilisations de salariés. Ce sont plus d'une trentaine de partenaires qui s'investissent chaque jour à nos côtés.

Mécénat financier

Au travers de la mobilisation de fonds privés, la mission œuvre pour que chaque personne accueillie ou hébergée ait accès à la culture, au sport, aux loisirs, au bien-être, au numérique, etc.



La Fondation L'Oréal

Grâce au soutien de la fondation L'Oréal, le CASP a pu aménager un espace beauté accessible à toutes les femmes du CASP au sein du CHU Levallois. Le partenariat a également permis le déploiement plus de 295 ateliers de socio-esthétique pour 550 femmes.

Merci à

- la fondation Carrefour et ILEC qui ont soutenu notre dispositif d'aide alimentaire ;
- Impact 2024 qui, à l'occasion des prochains JO, a soutenu les actions sportives à destination des publics vulnérables et des enfants hébergés ;
- la Fondation de France qui soutient nos projets sportifs à destination des personnes vieillissantes et des personnes sous main de justice, ainsi que notre garderie itinérante Ohona au sein de centres d'hébergement d'urgence.

Merci également à tous nos autres partenaires !

Mécénat en nature

Grâce aux dons en nature, le CASP bénéficie de fournitures scolaires et de jouets pour les enfants hébergés, de meubles pour égayer nos structures, de vêtements chauds pour lutter contre le grand froid, etc.



Cette année, Maison du Monde, nous a notamment permis d'équiper 5 appartements pour les personnes en placement extérieur. Retrouver un lieu de vie personnel, décoré, enveloppant est en effet primordial après un passage en prison.



« Nous sommes fiers de pouvoir soutenir le CASP dans ses actions pour créer des lieux de vie chaleureux pour les personnes en sortie de détention. En leur apportant à nouveau du confort, nous espérons leur procurer l'énergie nécessaire pour les aider à avancer et se réinsérer. »

Rémi-Pierre Lapprend, directeur RSE & Engagement de Maisons du Monde

Merci à ERES, Règles Élémentaires, les Hôtels Solidaires, PHARMA solidaires, Cultura, L'Oréal.



FONDS D'INTERVENTION ANNUEL

Appel à projets interne au CASP

En 2023, 30 projets ont vu le jour grâce à la générosité de nos donateurs.

Les hébergés et les équipes ont pu déployer les projets qui leur tenaient à cœur : jardinage, initiation à la pétanque et au vélo, pratiques artistiques, séjours vacances...



Mécénat de compétences

Plus de 200 salariés d'entreprises ont participé à des Journées de Solidarité (JSE) au sein du CASP : en donnant de leur temps, ils nous ont aidés à rénover ou peindre nos structures, trier et emballer des jouets, ou encore à coacher les personnes accueillies dans leurs recherches d'emploi.

Chanel et Amplegest : les lutins de Noël

90 salariés de l'entreprise Chanel et du cabinet de conseil Amplegest se sont mobilisés pour nous aider dans les préparatifs de notre grande fête de Noël. Ce sont plus de 1300 jouets qui ont été triés et emballés pour une distribution au Grand Rex.

Merci à Unis-Cité, Koeo, Amplegest, Chanel, Allianz, Benenova, Cultura.

Renouer avec la nature aux Murs à Pêches de Montreuil

Sortir de sa structure et jardiner dans un site classé au titre des Sites et Paysages, c'est le projet co-porté par le CASP et l'association Cultures en Herbes.

Les Murs à Pêches, lieu historique de la culture des pêches depuis le 17^e siècle, est un véritable lieu de coupure avec la ville et de ressourcement que nous proposons aux personnes accueillies de découvrir. Cette année, ce sont plus de **26 séances de jardinage qui ont été organisées.**

À ce jour, plus de 100 personnes accompagnées au CASP ont pu bénéficier de ce projet.

MISSION Sport, Culture et Bien-être



Des pratiques sportives inclusives

La mission Sport, Culture et Bien-être se caractérise par son engagement à promouvoir le bien-être physique et mental à travers une gamme variée d'activités. Elle vise également à enrichir l'expérience culturelle de tous les acteurs de l'association : accueillis, bénévoles, salariés et partenaires. Fondée sur les principes d'inclusion, de respect et de développement personnel, cette initiative met en lumière des valeurs de convivialité et d'autonomie. Plongeons dans cette dynamique qui fusionne harmonieusement sport, bien-être et culture.

La mission Sport propose des ateliers inclusifs adaptés à chaque individu accompagné, tenant compte de leur niveau, de leur âge et de leurs aptitudes respectives. Cette approche crée un environnement bienveillant propice au développement individuel et collectif. En 2023, plus de 150 sessions sportives ont été orchestrées, offrant des activités variées allant du vélo à l'escalade, en passant par le yoga et la pétanque. En intégrant des sorties culturelles comme des visites de musées, le CASP offre une expérience enrichissante et diversifiée aux personnes accueillies, répondant ainsi aux besoins individuels et favorisant un environnement empreint de respect et de partage.

La Psycho-Boxe, entre sport et psychologie

Parmi les initiatives les plus innovantes de 2023, la Psycho-Boxe se distingue particulièrement. Cette activité combine les bienfaits physiques de la boxe avec des éléments de thérapie psychologique. Elle encourage l'expression émotionnelle et la libération de la parole, permettant ainsi aux 84 participants de canaliser leur énergie de manière constructive tout en travaillant sur leur bien-être mental. La Psycho-Boxe crée un espace sécurisé où les individus peuvent explorer et exprimer leurs émotions, renforçant ainsi leur résilience et leur confiance en eux.

À travers ces actions, la mission Sport du CASP démontre son engagement à créer un avenir inclusif où tout le monde peut trouver sa place, se développer et s'épanouir pleinement.





MISSION Santé

La mission Santé a pour objectif de favoriser l'accès à la santé globale des personnes accompagnées par tous les dispositifs du CASP en œuvrant de manière transversale et en étroite collaboration avec les équipes. Cela s'effectue en lien avec le droit commun ou par la mise en place d'actions dédiées là où il fait défaut. L'équipe développe des actions de sensibilisation et d'information sur une diversité de sujets à destination des personnes accompagnées et met en place des actions renforçant leur autonomie en santé. La mission Santé se positionne également en appui des équipes du CASP, en créant des partenariats avec les dispositifs de santé de leurs territoires d'action, en proposant des formations ponctuelles, en réalisant une veille documentaire et en répondant aux besoins au cas par cas.



Campagne de bilans de santé pédiatrique

Cette action, co-portée par la mission Enfance/Familles et en partenariat avec l'ONG Pédiatres du Monde, a été déployée dans les CHU parisiens du CASP en 2023. L'objectif est d'offrir la possibilité à tous les enfants hébergés de 3 à 16 ans, de bénéficier d'un bilan de santé complet mené par des pédiatres infirmières et infirmiers de cette ONG.

Rassemblements des référents santé

En 2023, la mission Santé a organisé 4 groupes de travail avec les référents santé. Les thèmes de santé abordés étaient directement en lien avec les difficultés les plus prégnantes sur tous les terrains d'action du CASP : santé mentale, notamment gestion de crise, et prise en charge des addictions. Ces rencontres ponctuelles ont largement permis la pérennisation d'une communauté en santé au sein du CASP.

Enquête flash sur la santé au CASP

Début 2023, la mission Santé a cherché à identifier plus précisément les situations des personnes accompagnées par l'association, sur le plan de la santé. L'objectif de cette enquête était d'identifier les leviers existants pour améliorer l'accès aux connaissances, aux droits et aux soins de santé de ces personnes. Une enquête en ligne a donc été élaborée et diffusée à l'intégralité des équipes socio-éducatives du CASP. Ces dernières l'ont transmise aux personnes accompagnées, qui ont pu remplir le questionnaire de manière autonome ou avec une aide de l'équipe. 592 personnes ont répondu, et les sujets sur lesquels elles souhaitent obtenir davantage d'informations étaient notamment : la prise de RDV sur internet, l'utilisation du site [ameli.fr](https://www.ameli.fr), le fonctionnement du système de soins en France, la santé des femmes et l'accès aux médecins traitants et spécialistes. Sur le plan opérationnel, cela a permis d'identifier la nécessité de faciliter l'identification d'un **médecin traitant**, et de sensibiliser autour de l'importance du parcours de soins, la pertinence d'actions d'information autour du **schéma vaccinal de l'adulte**, ainsi que des interventions de rattrapage vaccinal permettant de remédier à cela et, enfin, l'importance de maintenir et renforcer les **ateliers de littératie numérique** centrés sur la santé initiés début 2023 grâce, notamment, à un dispositif itinérant.

Chiffres clés

40

séances d'activité physique adaptée

7

journées de dépistages dentaires

3

stands de sensibilisation VIH

8

formations animées par la CPAM 75

79

ateliers de pétanque-santé

4

ateliers de sensibilisation Examens de Prévention en Santé (EPS)

29

ateliers sur l'alimentation équilibrée

20

demi-journées de bilans pédiatriques

4

groupes de travail des référent.e.s santé



9

interventions de socio-esthétique

19

ateliers d'art-thérapie

1

formation sur les addictions

16

groupes de parole autour de la santé globale

19

ateliers sur la vie affective et sexuelle

11

ateliers de littératie numérique en santé

MISSION Enfance/Familles

Le CASP se positionne comme **acteur pionnier dans la prise en charge des enfants en situation d'urgence en faisant de l'enfance sa grande cause en 2023. Pour assurer la prise en compte des particularités de l'accueil des enfants et de leur famille, le CASP a instauré la mission transverse Enfance/Familles. Cette mission a vocation, d'une part, à donner une place primordiale à l'accompagnement des enfants et de leur famille au sein de nos structures sociales et à mettre en œuvre des actions efficaces et coordonnées ; d'autre part, à être une source de soutien pour les professionnels de terrain ; elle s'appuie sur leur expérience tout en restant pleinement à l'écoute des familles et des enfants pour leur assurer un environnement adapté.**

Un objectif : que les enfants et leur famille évoluent dans un contexte le plus serein et épanouissant possible !

Ohana garderie itinérante

L'enjeu de prise en charge de la petite enfance doit devenir un axe majeur dans l'hébergement d'urgence. Notre association se positionne comme une actrice pionnière sur cette problématique, engage auprès des pouvoirs publics un plaidoyer et propose des modèles repliables pour les acteurs de l'hébergement.

Le projet de la garderie Ohana, innovant et expérimental, propose de systématiser l'ouverture d'une halte-garderie itinérante, adossée à chaque ouverture de structure d'urgence. Il repose sur trois principes :

1. Prendre soin de l'enfant et du parent (éducation, nutrition, santé) via une approche holistique.
2. Proposer un espace sécurisant où confier son enfant pour se poser et entamer des démarches d'insertion.
3. Prévenir le lien parent/enfant en lien avec les LAEP mobile (prévention des troubles du lien parent/enfant).

Quelques chiffres

Près de

700 familles
sont accueillies

ce qui représente

+ de 1500 enfants

dont

600
ont moins de 3 ans

sur **45** sites
en Île-de-France

La constitution de l'équipe s'est faite progressivement à partir de juin 2024, pour aboutir à une équipe de trois professionnelles en septembre. Tout cela a été possible grâce à des soutiens privés et à l'utilisation des fonds propres du CASP.

L'équipe et la proposition du dispositif ont été particulièrement bien accueillies par les équipes des sites accueillants, ainsi que par le public cible.

Quatre sites sur cinq remplissent leurs objectifs d'accueil : MAE (enfants de la MAE et CHU Gauthey Legendre), CHU Idéal (enfants d'Idéal, Glam's et St Jacques), ESI Familles (enfants de l'ESI Familles) et la CAFDA (Coordination et accueil des familles en demande d'asile à Paris qui accueille plus de 19000 personnes par an).

De plus, l'association a ouvert une nouvelle permanence à la CAFDA depuis le mois de Septembre 2023.

Quelques chiffres :

La bulle d'Air :

21

enfants présents
et **42** accueils proposés

MAE :

131

enfants présents
et **42** accueils proposés

CHU Porte d'Orléans :

140

enfants présents
et **45** accueils proposés

ESI Familles :

283

enfants présents
et **40** accueils proposés

CAFDA :

169

enfants présents
et **24** accueils proposés

Au total :

744

enfants présents
depuis l'ouverture d'Ohana

Pédiatres du Monde

Nous nous sommes associés à Pédiatres du Monde pour mener un bilan pédiatrique approfondi pour les enfants résidant dans les structures d'accueil du CASP.

Nous avons réalisé un total de 52 consultations dont un tiers ont été occupé par des adolescents accueillis dans nos centres d'hébergement.

Pour les adolescents, ces consultations ont représenté une occasion précieuse de parler à un médecin en dehors du contexte de la maladie. Cela leur a permis d'aborder des problèmes spécifiques à leur tranche d'âge, tels que les transformations physiques et émotionnelles liées à la puberté, les questions de santé mentale, les défis éducatifs ou professionnels, et les préoccupations relatives à leur bien-être général.



MISSION Bénévolat et Vie sociale

Soutien scolaire, ateliers Français Langue Étrangère (FLE), domiciliation, sorties, sport, ateliers informatique, interprétariat, visites à domicile, aide juridique, bénévolat médical, collecte alimentaire, distribution alimentaire, accompagnement physique...
Autant d'actions que la mission bénévolat propose et encadre.

Il est à noter que la mission encourage les volontaires à créer et proposer leurs propres missions, afin qu'ils s'épanouissent dans leur action : massage maman-bébé, art-thérapie, coloriage anti-stress, Noël des enfants...

En proposant de nombreuses missions s'adaptant à tous les emplois du temps, le CASP a eu le bonheur de pouvoir compter sur plus de 300 suppléments d'âme en 2023.

Toute l'année, bénévolat et vie sociale n'ont fait plus qu'un : la cohésion entre personnes accueillies, salariées et bénévoles n'a jamais été si grande et toutes ont été rassemblées dans un même élan sur de nouvelles actions.

Distribution alimentaire

Suite à la flambée des prix, le CASP a pris la décision en urgence d'organiser une distribution alimentaire pour soutenir toutes les personnes accueillies dans les hébergements disposant de cuisines. Ainsi, tous les vendredis et samedis, du 1^{er} janvier au 31 décembre, ce sont 30 accueillis, bénévoles et salariés qui se sont rassemblés dans la joie et la bonne humeur pour préparer des kits à destination de 300 ménages.

Jardin partagé

L'association "Cambrousse Atelier" a gracieusement mis à disposition une parcelle de terrain de 50m² pour tous les jardiniers en herbe accueillis par le CASP dans le 17^e arrondissement. Débroussailler, creuser, semer, planter... les fleurs n'ont plus de secrets pour nos habitués du petit jardin qui œuvrent chaque semaine.

Quelques chiffres

L'association compte aujourd'hui

+ de 530 bénévoles

pour un total de

20 130 heures

En 2023, le nombre de bénévoles a augmenté d'une trentaine de personnes pour prendre en charge des activités ponctuelles telles que la distribution alimentaire.

bénévolat de gouvernance

+ de 22 bénévoles

pour un total de

3000 heures



CNLE

Le Conseil National des Politiques de Lutte contre la Pauvreté et l'Exclusion sociale (CNLE) est une instance représentative et consultative, rattachée au Premier Ministre. Il est formé de 64 membres (personnalités, élus, associations, etc.), dont 32 personnes hébergées par diverses associations.

Ali et Olga, tous deux hébergés par le CASP, ont décidé de porter la voix de tous les plus précaires au plus haut niveau de la politique. Chaque mois, ils participent aux réunions et font avancer les réflexions et propositions du CNLE sur l'emploi, le logement, le changement climatique...

Colis de Noël

15 Mères-Noël se réunissent chaque année pour préparer, emballer et offrir des milliers de cadeaux à tous les enfants accueillis par l'association. Et tout cela sans l'aide de lutins...

Tables du CASP

Ce sont 250 bénévoles des paroisses protestantes d'Île-de-France qui œuvrent pour offrir des repas chaque dimanche à plus de 1000 personnes au total.

Le numéro vert

Le service a connu en 2022/2023 des difficultés au niveau du bénévolat, en manque d'effectif. Les bénévoles du numéro vert ont un profil particulier et doivent surtout être capables de répondre à des questions très diverses (et pas uniquement juridiques).

À la rentrée de septembre 2023, l'accent a été mis sur la recherche de ces profils si précieux.

ZOOM SUR... LA VIE SOCIALE

Comment mieux intégrer les personnes accueillies dans leur structure, dans leur quartier, comment mieux porter leur parole et les rendre actrices de leur quotidien.

Les missions sont les suivantes :

- Inclure les personnes accueillies dans les projets et événements (sport et culture)
- Travailler sur les Conseils de Vie Sociale (CVS)
- Amener les personnes accueillies à s'intégrer dans leur quartier et à se resocialiser, notamment via le bénévolat,
- Travailler la relation bénévoles/personnes accueillies
- Développer un système d'aide par les pairs : les hébergés accueillent les arrivants
- Créer du lien entre habitants, accueillis et bénévoles d'un centre et d'un quartier (événements, portes ouvertes, projets partagés)
- Inviter les administrateurs à visiter les sites de l'association et leur proposer certaines missions bénévoles sur le terrain, type distribution alimentaire, collecte alimentaire.

La mission Bénévolat a souhaité mettre l'accent sur la participation des accueillis en 2023.

Elle se déplace dans les structures qui le demandent pour rencontrer les personnes hébergées et écouter leurs souhaits et volontés d'engagement.

Elle peut proposer des actions qu'elle pilote au CASP, des actions avec Benenova, des actions Paris en Compagnie, des actions plus spécifiques développées pour elles : jardin solidaire, pair-aidant...

DIRECTION Qualité

Depuis la création en juillet 2021 d'une direction Qualité, le CASP a concrétisé sa volonté de renforcer une démarche d'harmonisation et d'amélioration continue de la qualité au sein de tous les services de l'association.

Dans sa politique qualité, l'association affirme sa volonté de toujours mieux répondre aux besoins des personnes qu'elle accueille et accompagne, avec les objectifs suivants :

- faire en sorte que tous les acteurs - salariés, bénévoles, personnes accueillies, administrateurs et partenaires - trouvent leur place au sein de notre association pour agir ensemble ;
- harmoniser nos pratiques afin de garantir une réponse juste et adaptée ;
- développer la transversalité de nos actions et de nos réflexions ;
- favoriser l'engagement de tous les salariés par une politique RH basée sur le développement des compétences et le souci du bien-être au travail ;
- déployer une culture de l'amélioration continue.

Trois chantiers et réalisations ont marqué l'année 2023 : la Quinzaine de l'expression en juin, la mise en place d'un tableau de bord d'activité et les premières évaluations externes suite à la réforme.

Quinzaine de l'expression.

Recueillir et encourager la parole des personnes accompagnées et hébergées est, en plus d'être un axe prioritaire de notre projet associatif, une de nos obligations réglementaires. Un groupe de travail, animé par la direction Qualité et réunissant des structures d'hébergement du CASP, a élaboré en 2022 un questionnaire de satisfaction balayant les principaux sujets relatifs aux prestations d'hébergement et d'accompagnement.

Afin de mobiliser les équipes et les personnes accueillies autour du remplissage de ce questionnaire dans une version en ligne ou sur papier, a été lancée la **Quinzaine de l'expression** avec des actions de communication

interne et l'intervention de bénévoles. **320 personnes** accompagnées de 30 centres ont pu y participer, ce qui est très encourageant pour cette première édition et déjà significatif puisque cela représente environ 10% des personnes adultes accueillies au CASP à un instant t. Les résultats ont ensuite été diffusés au niveau associatif et par centre afin de tenir compte de ces retours dans nos orientations et nos priorités.

Premier tableau de bord d'activité global

À compter de janvier 2023, chaque dispositif/centre/service de terrain de l'association reporte mensuellement 2 ou 3 indicateurs pertinents sur un tableau centralisé ; la direction générale peut ainsi suivre le déroulement de toutes les activités, en avoir une vision globale et établir des statistiques de réalisation en temps réel.

Quatre évaluations externes

La loi 2002-2 rénovant l'action sociale et médico-sociale a imposé aux établissements, services sociaux et médico-sociaux des évaluations internes et externes dans le but de mesurer la qualité des prestations qu'ils délivrent (évaluations internes tous les 5 ans et évaluations externes tous les 7 ans). Ces évaluations ne sont obligatoires que pour les établissements réputés autorisés par l'Article 80-1 de la loi du 2 janvier 2002. 14 établissements sont concernés au CASP : 11 CHRS, 1 ACT, 1 CADA et 1 CPH. Un nouveau référentiel de l'évaluation a été publié en mars 2022 par la Haute Autorité de Santé (HAS) qui a donné lieu à un calendrier rénové pour les évaluations externes. Les enjeux complémentaires dans le cadre de cette réforme renforcent les objectifs poursuivis jusqu'alors afin de permettre à chaque personne accueillie d'être actrice de son parcours, d'approfondir la dynamique qualité et de promouvoir une démarche porteuse de sens pour les établissements et leurs professionnels. 4 établissements du CASP ont été évalués en 2023 selon le nouveau référentiel.

DIRECTION Immobilier

Créée en 2022 pour apporter une dimension plus technique de l'immobilier au sein du CASP, la direction de l'Immobilier a pour vocation de traiter un ensemble de fonctions transversales comme les achats, les assurances, la logistique et les moyens généraux.

L'équipe a pu produire un premier plan d'action global avec l'intégration progressive d'un nouvel outil de gestion du parc.

Pour veiller à l'entretien et à la durabilité du parc immobilier, une équipe composée de 5 cadres techniques assure des visites régulières au sein du patrimoine. En complément, des passages sont aussi effectués par des entreprises partenaires du CASP pour s'assurer d'une meilleure sélection des logements et hébergements et ainsi respecter les normes et les responsabilités liées aux bâtiments.

Dans le cadre des missions de sécurité et de santé touchant les salariés et le public accueilli, un audit sécurité a été initié. Le passage obligatoire d'un bureau de contrôle a permis de procéder à un état des lieux des levées des réserves techniques : un nouveau mode d'organisation a permis de gagner en compétences techniques sur l'appréhension des travaux à réaliser selon les normes en vigueur en électricité, en CVC, et moyens de secours.

En 2023, un recensement a été fait en ce qui concerne les formations relatives à la sécurité (SST, EPI, habilitation électrique, SIAPP ...).

Une gestion administrative plus précise a fait remonter les besoins des traitements des dossiers assurances, aussi bien pour les anciens dossiers (< 2 ans), que pour les traitements du quotidien. C'est dans cette dynamique que le recrutement d'un gestionnaire assurances a été fait en 2023.

Intermédiaire entre les services du CASP et l'assurance, la mission de la chargée des assurances consiste à assurer les biens du CASP, mais aussi à déclarer les sinistres et d'en faire le suivi. Elle se charge de récupérer auprès de l'assureur, une partie des dépenses sous forme de remboursements et d'indemnités immédiates concernant les sinistres depuis l'année 2021.

Le département des achats a examiné tous les contrats-cadres pour améliorer la qualité de nos services. De nouveaux contrats ont été établis pour diverses prestations telles que le traitement anti-nuisibles, les inspections réglementaires, les systèmes de sécurité incendie, les assurances, ainsi que l'entretien des toitures et des chaudières. Ces nouvelles ententes ont permis de réaliser certaines économies tout en simplifiant le travail des équipes sur le terrain.

Par ailleurs, le service des achats a pris en charge toutes les demandes internes concernant les fluides, les équipements mobiliers, les photocopieurs, les véhicules et les fournitures. Cette initiative vise à soutenir les responsables des sites dans l'amélioration de leur gestion opérationnelle.

RESSOURCES Humaines

Recrutement

Dans une situation toujours en tension sur les métiers du social, 150 recrutements en CDI ont été réalisés en 2023. Le CASP était mobilisé sur le salon pour l'emploi dans le secteur social et médico-social des ASH.

Accompagnement RH des salariés

En 2023, près de 100 salariées ont rencontré l'équipe RH pour évoquer leur projet professionnel et les possibilités d'évolution professionnelle.

Une vingtaine de salariées ont participé à l'atelier d'information organisé avec notre Opérateur de compétences (OPCO Santé) sur les dispositifs de formation personnelle tel que le Compte Personnel de Formation et la Validation des Acquis par l'Expérience.

Gestion des données RH

La nouvelle organisation décidée en 2023 a été déployée dans notre système RH Nibelis et la communication entre les données RH et financières a été améliorée pour un meilleur suivi des effectifs et de la masse salariale.

Élections professionnelles 2023

À l'échéance des 4 années de mandature du CSE, les élections professionnelles se sont déroulées cette année en 2 tours. Avec 14 sièges d'élus titulaires et 14 sièges d'élus suppléants, le CSE a été renforcé de 2 élus.

Comme en 2019, l'élection s'est déroulée par vote électronique avec un taux de participation des salariées entre 48,36% et 59,23% selon les collèges.

Deux organisations syndicales ont présenté des candidatures à cette élection et sont donc représentées au CASP.

Le CSE est ainsi constitué jusqu'en 2027.

Dialogue social

En 2023 le CSE s'est réuni avec la direction générale 12 fois en séance ordinaire et 5 fois en séance extraordinaire. La commission santé, sécurité et conditions de travail s'est réunie 7 fois avec une implication du médecin du travail référent du CASP.

Les commissions formation, logement et égalité professionnelle se sont également régulièrement réunies en 2023.

Le dialogue social a également été animé par la négociation et la signature de plusieurs accords concernant l'augmentation des titres restaurant à 9€, le renouvellement et l'amélioration des accords sur la prime décentralisée et le télétravail et l'augmentation du nombre de jours de congés payés exceptionnels pour les salariés sous CCN51 travaillant en situation de rue ou en établissement pénitentiaire.

Quelques données clés :
en 2023

nous étions

631

salariés

au 31 décembre

dont

93%

en CDI (90% en 2022 et 85% en 2021)

avec une ancienneté moyenne de 7 ans



65%

sont des femmes

(65% en 2022 et 75% en 2021)

soit

423

et

228

femmes

hommes

113

salariés

ont participé à l'une
des **6 sessions d'intégration**
qui se sont tenues en 2023.

148

actions de formations

102 individuelles et **46** collectives

soit un total de

53 954 heures de formation
pour **325** salariés

ÉLÉMENTS Économiques

Exercice 2023

Points saillants de l'environnement économique du CASP

L'année 2023 a été marquée par plusieurs faits majeurs ayant des conséquences directes sur le secteur d'activité de l'association.

En premier lieu, une inflation importante sur les coûts de structure essentiels au fonctionnement de nos établissements, notamment en matière d'énergie et de restauration, en raison de l'instabilité mondiale liée à la crise ukrainienne.

En second lieu, une hausse des loyers et des coûts de personnel, résultant du contexte et des mesures économiques post-COVID.

Bien que ces éléments aient pu être anticipés dans nos budgets dans une certaine mesure, leur impact a parfois été plus significatif qu'attendu.

Points saillants liés à l'environnement sectoriel du CASP

Concomitamment à ces impacts, l'environnement sectoriel du CASP est également en pleine mutation. Les pouvoirs publics ont, après avoir menacé de les réduire, tout juste maintenu les moyens de fonctionnement des établissements par rapport à l'année précédente, sans tenir compte des augmentations mentionnées précédemment dans les financements attribués.

Après une période marquée par des augmentations de places, de nombreuses demandes pour la création de nouveaux dispositifs, et des moyens améliorés pendant la crise COVID, les pouvoirs publics ont compressé les financements en 2023. Ils ont annoncé tardivement les mesures d'économies décidées à leur niveau, nous obligeant à financer, sur les fonds propres de l'association, les déficits des établissements sous leur tutelle, tout en conservant les excédents générés par les dispositifs excédentaires.

Périmètre et montée en charge

Cette mutation a également entraîné un durcissement de certaines règles, compliquant la montée en charge de nos établissements, dont certains n'ont pas pu ouvrir à une capacité suffisante pour couvrir l'ensemble de leurs charges.

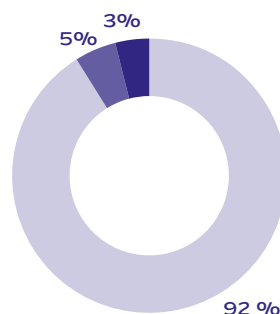
Bien que le périmètre du CASP ait peu évolué en termes d'activités en 2023, la fin de l'année 2022 avait vu l'ouverture de plusieurs établissements. Ces derniers n'ont donc pas pu atteindre leur point d'équilibre au cours de l'année 2023.

Compte de résultat au 31 décembre 2023

En conséquence des éléments évoqués précédemment, les produits d'exploitation de l'association ont diminué en 2023, tandis que les charges ont augmenté. Cela a entraîné un déficit d'exploitation de -5 203 K€, dont les principaux facteurs sont :

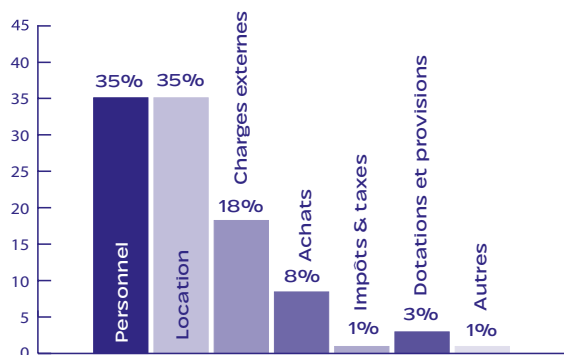
- effet des reprises de résultat sur les niveaux de financement ;
- subventions réduites par rapport au niveau attendu du fait des places finalement non ouvertes ;
- effet de l'inflation et du coût de l'énergie ;
- augmentation significative des loyers.

Origine des produits 2023



- Financements publics
- Contribution des accueillis
- Dons, contributions privées et autres

Répartition des charges d'exploitation



Le résultat financier est déficitaire de -77 K€ en lien avec une hausse importante des charges financières générées par la réception tardive des subventions à fin 2023.

Le résultat exceptionnel n'est pas significatif, à -36 K€ et l'impôt sur les produits financiers est de -21K€.

Le résultat comptable s'établit à - 5 337 K€, en droite ligne par rapport au résultat d'exploitation.

Le résultat économique, qui donne une vision retraitée des reprises de résultats intervenues sur l'année s'élève à - 3 366 K€.

Ce résultat est composé du résultat sous contrôle de tiers financeurs en déficit de - 2 572 K€ tandis que le résultat des activités en gestion propre est de - 794 K€.

Continuité d'exploitation

L'association ayant enregistré en 2023 un déficit qui s'élève à - 5 336 K€, ramenant le niveau des fonds propres de 7 459 K€ à 2 041 K€, une analyse détaillée a été réalisée pour vérifier de façon factuelle que l'association sera à l'équilibre en 2024. Le budget d'exploitation et le plan de trésorerie prévisionnels 2024 confirment les efforts entrepris par l'association afin de dégager des excédents et honorer les dettes échues. Le détail de ces éléments vous est présenté dans la plaquette des comptes.

Bilan au 31 décembre 2023

ACTIF IMMOBILISÉ NET		FONDS ASSOCIATIFS
Incorporels	124 K€	2 042 K€
Corporels	4 421 K€	PROVISION ET FONDS DÉDIÉS
Financiers	4 776 K€	
ACTIF CIRCULANT		5 547 K€
Créances	10 141 K€	EMPRUNTS ET DETTES
Disponibilités	7 920 K€	
Autres	161 K€	
TOTAUX	27 543 K€	27 543 K€

La structure bilantielle est directement impactée par le résultat de l'année, entraînant une baisse de la situation nette, qui passe de 6 928 k€ à 1 592 k€. Cette baisse se répercute également sur les fonds propres comme stipulé précédemment.

Cette baisse de la situation nette trouve son impact au niveau des disponibilités à la fin d'année, qui passent de 14 375 K€ à 7 920 K€.

Les dettes et créances ont évolué principalement en raison des ajustements de fin d'exercice (cut-off) plutôt que des impacts économiques. Par exemple, l'augmentation des autres créances, due à des subventions à recevoir, a directement influencé les autres dettes et les produits constatés d'avance.

L'actif immobilisé, principalement constitué de travaux et agencements, ainsi que de placements financiers et dépôts de garantie, a augmenté de 1 755 K€. Cette hausse est due au versement de dépôts de garantie pour les structures d'hébergement ouvertes au début de l'année 2023 et à des installations techniques dans nos établissements, améliorant ainsi les conditions d'accueil des personnes hébergées.



Cette année, pour donner vie à son rapport d'activité, le CASP a choisi une approche participative. Toutes les illustrations que vous pouvez découvrir au fil des pages sont issues d'ateliers fait en collaboration avec Bérengère Vallet, une dessinatrice talentueuse et engagée.

Quatre ateliers participatifs ont été organisés dans quatre structures du CASP : le CHU Hauteville, la CAFDA, le CHRS Pouchet, et le CHRS Le Phare. Ces ateliers ont été des lieux de rencontre et d'échange, où les voix des personnes accueillies ont été entendues et valorisées. Au cœur de chaque atelier se trouvait Bérengère Vallet, invitant les participants à s'exprimer à travers le langage universel du dessin. Les verbatims des participants ont été minutieusement illustrés, permettant ainsi de mettre en lumière la richesse et la diversité des expériences partagées. Des séances de sophrologie-boîte au jardinage, des sorties à la mer aux pique-niques conviviaux, des ateliers de lecture aux sorties culturelles, ainsi que des simples échanges autour d'un café, chaque moment a été immortalisé avec délicatesse et authenticité.

La force de cette démarche réside dans son caractère participatif. Chaque séance a réuni un petit groupe de 5 à 6 personnes, favorisant ainsi une dynamique intimiste et collaborative. Dans cette atmosphère bienveillante, les participants ont pu laisser libre cours à leur créativité, partageant leurs histoires et leurs joies à travers les traits de crayon repris ensuite par la dessinatrice à l'aquarelle.

Le résultat final témoigne fidèlement de l'engagement du CASP pour le bien-être et l'inclusion. Ces illustrations soulignent avec éloquence l'impact positif des activités de l'association. Ainsi, le CASP réaffirme son engagement en plaçant l'humain au cœur de ses actions en donnant la parole, car chaque voix compte et chaque histoire mérite d'être valorisée.

CHU : Centre d'Hébergement et d'Urgence

CAFDA : Coordination de l'Accueil des Familles Demandeuses d'Asile

CHRS : Centre d'Hébergement d'Urgence et de Réinsertion Social

Remerciements

à toutes les personnes accueillies, les bénévoles et salariés de l'association qui ont permis à ce rapport d'activité de voir le jour

au service communication pour son travail : Fleur Marques Bosio, Mervé Kayadibi, Mina Marie--Barday

à Séverine Sajous et Aurélien Sanchez pour leurs photographies

à Bérengère Vallet pour ses illustrations issues d'ateliers participatifs

à Guillaume de Fabrication Maison pour la mise en page et son regard créatif

à David Maugein et son équipe pour l'impression du rapport d'activité



Centre d'Action Sociale Protestant

Siège social : 20 rue Santerre
75592 Paris cedex 12

Suivez nous sur www.casp.asso.fr
et sur nos réseaux sociaux

